



Vos compétences en restauration s'expriment ici!

**Une préposée ou un préposé à la cafétéria
(Contrats occasionnels, temps partiel)**

Offre d'emploi :

REC-366515

Le Service des restaurants de l'Assemblée c'est :

- L'opportunité de collaborer avec un chef de renommée – M. Martin Gagné;
- Offrir à nos clients des produits d'exception et un menu innovant, travaillé directement à partir de nos jardins;
- Exécuter des tâches diversifiées et côtoyer une clientèle venant de tous horizons;
- Vivre dans un environnement stimulant et haut en couleur.

« Ici, pas un jour ne se ressemble! » - Anthony Guerra directeur du service des restaurants

Assemblée nationale du Québec : Direction générale à l'administration, Service des restaurants. Un emploi occasionnel est offert au 1045, rue des Parlementaires à Québec.

Contrats occasionnels temps partiel : « Possibilité de renouvellement de contrat d'année en année, sous certaines conditions. Les horaires sont disponibles une semaine à l'avance, ceux-ci peuvent toutefois être modifiés par la suite selon les besoins du service. » Une moyenne de 20 heures par semaines pour ce poste.

Contexte : L'Assemblée nationale du Québec est l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée de deux secteurs, soit le secteur politique qui comprend les députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales et environ 600 employés politiques, et le secteur administratif qui compte environ 700 employés. C'est aux députés qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont également pour rôle de contrôler les actes du gouvernement, notamment lors de la période de questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public. Ils exercent également le rôle d'intermédiaire entre leurs électeurs et l'administration publique.

Le Service des restaurants assure la gestion des restaurants (Le Parlementaire et le Café du Parlement) et fournit aux parlementaires, au personnel de l'Assemblée nationale et aux visiteurs, les services alimentaires.

Attributions : Sous la responsabilité immédiate du Chef exécutif de la Division des cuisines et de la cafétéria « Le Café du Parlement », la personne titulaire de l'emploi effectue des travaux de service de cafétéria en servant notamment au comptoir les mets déjà préparés ou en y préparant des mets légers. La cafétéria constitue au Service des restaurants un service de restauration rapide, incluant des menus du jour, une sandwicherie et un bar à salades.

Plus précisément, elle prépare des petits déjeuners et des salades, effectue la mise en place de la sandwicherie et du bar à salades, explique les menus du jour aux clients, prend les commandes et sert les plats demandés. Elle effectue le transport des aliments et des vivres pour la préparation des repas et pèle les fruits et les légumes servant à la préparation des mets et des repas à la cafétéria.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !



Vos compétences en restauration s'expriment ici!

Également, elle effectue le montage, le démontage et l'entretien des tables chaudes et froides ainsi que des tables à l'usage de la clientèle de la cafétéria et assure le réapprovisionnement des denrées et des produits nécessaires au bon fonctionnement de la cafétéria en informant son supérieur immédiat et le chef de cuisine des produits à renouveler.

Elle assure le service de préposé à la caisse de la cafétéria en percevant le paiement des factures et en établissant l'encaissement, effectue l'entretien des machines à café, saisit les données de vente des machines à café et de la distributrice en établissant la facturation, en assurant l'encaissement et les dépôts en conformité avec les directives et les règles internes en vigueur.

Profil recherché : La personne recherchée fait preuve d'un excellent service à la clientèle et d'une grande disponibilité. Elle est autonome et a de la facilité pour le travail en équipe et les relations humaines. Posséder un diplôme d'études de niveau secondaire équivalent à une onzième année ou à un secondaire V constitue un atout.

Conditions d'admission : Posséder un diplôme d'études de niveau secondaire équivalent à une dixième année ou à un secondaire IV et posséder une année d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente au travail.

*Pour être embauchée dans la Fonction publique, une personne doit être de citoyenneté canadienne ou être résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Taux de traitement : Entre 16,72 \$ et 20,17 \$ selon expérience, plus majoration de 11,12 %.

Période d'inscription : Du 3 au 14 octobre 2019

Inscription : Faire parvenir un curriculum vitae détaillé accompagné d'une copie de vos diplômes d'études **au plus tard le 14 octobre** par voie électronique à l'adresse suivante : dotation@assnat.qc.ca en indiquant dans l'objet « **REC-366515 – Préposé à la cafétéria** ».

IMPORTANT : *Pour chaque expérience inscrite dans le curriculum vitae, veuillez inscrire s'il s'agit d'une expérience à temps plein ou à temps partiel ainsi que la date de début et de fin. Pour les expériences à temps partiel, veuillez inscrire une moyenne d'heure travaillée par semaine ou le nombre d'heures totales effectué au contrat.*

Informations sur le processus de dotation : M^{me} Geneviève Gobeil, 418 644-5444, poste 71024

Informations sur les attributions de l'emploi : M. Yves Légaré, 418 266-1101, poste 70578

Prenez note que seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.